

N. D. l'Officier de l'Etat civil est invité à ne dresser aucun acte de Mariage sans avoir sous les yeux l'Article 76 du Code civil, afin de se conformer rigoureusement aux dispositions qu'il contient.

ACTE DE MARIAGE de Mathurin Leblin âgé de trente-un ans, né à Mours département de Ville et Vilaine le huitième jour du mois de Mars l'an mil huit cent soixant profession de 1.° Cloutier et garsen

N.° 14 demeurant à Broons département des Côtes-du-nord fils major de feu Jean Leblin et de Marie Corpeur, vivants, ménagers et domiciliés de la dite Commune de Mours d'une part.

Et de 2.° Victoire Louise Camus, fille âgée de quatre ans, née à Corpeur département des Côtes-du-nord le septième jour du mois de Mars l'an mil huit cent quatre profession de lingère demeurant à Broons département des Côtes-du-nord - fille major de Sieur Louis Bouffé Camus, Directeur d'Epices demeurant à Saint-Méen et de Jeanne Angélique Leblin d'abord de Saint-Camus ci-propos et consultant au dit mariage d'autre part.

Les publications ordonnées par l'art. 63 de la Loi ont été faites à Broons les jours de l. Dimanche vingt quatre lun deux et trois de ce mois à la porte de la maison de commune de ce lieu à l'heure de mid sous opposition.

- Remise a été faite à l'Officier de l'Etat civil :
- 1.° Des Actes constatant la Naissance des futurs Epoux ;
 - 2.° De celui constatant le Dées du père du futur
 - 3.° De celui constatant le Dées de la mère de la future

Lecture a été donnée aux parties contractantes par l'Officier de l'Etat civil des pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI

du titre V du Code civil, contenant l'énumération des droits et des devoirs respectifs des époux.

Les Contractans ont déclaré se prendre, Savoir : Mathurin Leblin pour son épouse Victoire Louise Camus et Victoire Louise Camus pour son époux Mathurin Leblin

En présence de M.° Joseph-maria Bellebon âgé de cinquante ans, profession de Brigadier de gendarmerie demeurant à Broons département des Côtes-du-nord qui a déclaré être parent de la future. De M.° Louis Hocquel âgé de quarante-neuf ans, profession de bourgeois demeurant à Broons département des Côtes-du-nord qui a déclaré être ami de la future. De Jean Baptiste Belle âgé de trente-neuf ans, profession de manouvrier demeurant à Broons département des Côtes-du-nord qui a déclaré être ami des Contractans. Et de M.° Mathurin Bocheport âgé de trente-trois ans, profession de notaire demeurant à Broons département des Côtes-du-nord qui a déclaré être ami des futurs.

Après quoi, moi Ambroise Bouvier adjoint au maire et Officier de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la Loi, que ledits Epoux sont unis en Mariage. Et ont, après lecture donnée du présent à haute voix, déclaré savoir signer pour la future.

Victoire Camus
Jean Belle
Silvia Durval
Angelique Durval

Mathurin Leblin
Joseph-maria Bellebon
Louis Hocquel
Jean Baptiste Belle
Mathurin Bocheport

Informations liées à l'image.
 Cote : 5MIÉC450
 Lieu : Broons
 Période : 1835 - 1853

Commentaire.
 Mariage le 24 juillet 1838 (Bröons) de Mathurin LE BLIN et Victoire CAMUS
 AD22, Broons M 1835-1853, vue 63/345